

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 26

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

son délire l'intéressa davantage encore. Après s'être préparé à la mort et avoir pourvu à sa sépulture par des dons considérables faits au chapitre de Lausanne, il avait établi pour châtelain de Grandson, Jordan de Montenach, gentilhomme de la même maison que les barons de Belp, mais sous l'express condition d'être en toute rencontre aux ordres de la dame d'Estavayer. La jeune et charmante Ancelise, à qui Grandson venait d'assurer une fortune brillante, en la reconnaissant pour sa fille, devait être le prix de ce dévouement absolu qu'il exigeait du châtelain de Grandson. Ainsi Catherine, dont la position dangereuse peut exiger des secours d'un moment à l'autre, aura un défenseur assuré dans un homme qui porte le même nom qu'elle; et cette ressource est due à la tendre sollicitude d'Othon.

De retour auprès de sa fille, le baron n'osa l'instruire qu'à demi de l'état où il avait laissé son voisin; mais Grandson, destiné à savourer l'infortune, ne devait pas mourir de douleur; il guérit, grâce à la nature qui sauve trop souvent les malheureux. Tout le rappelait en Bourgogne; mais un charme fatal l'arrêtait au bord du lac de Neuchâtel; il passait des journées entières à le parcourir en bateau de pêcheur. C'était à l'époque où Mathilde, cette sœur aimable du sombre Gérard, arriva chez son père comme on l'a vu au commencement de cette histoire.

Accablée par la chaleur d'une journée étouffante, Mathilde avait quitté vers le soir son amie Catherine pour aller respirer le frais sous quelques arbres voisins du château; et Catherine attendait à sa fenêtre que ce vent léger qui souffle à l'approche de la nuit vint rafraîchir l'air brûlant.

Dès l'après-midi, un orage avait paru se préparer; l'horizon se chargeait d'épais nuages, le tonnerre grondait au loin, et les bateliers avertis par ces sinistres avant-coureurs, s'empressaient d'aborder. Un seul bateau, immobile au milieu du lac, vis-à-vis de la fenêtre de Catherine, ne paraissait pas même vouloir se dérober au danger. Soit par quelque pressentiment inexplicable, soit peut-être seulement en vertu de cette pitié si puissante sur le cœur des femmes, Catherine s'intéresse à ce bateau. Cependant l'orage s'approche, les vents sifflent, les ondes s'agitent, le ciel est en feu; et tous les dangers réunis menacent la frêle nacelle, poussée avec violence du côté d'Estavayer. Bientôt elle est à la portée de la vue, et ne renferme qu'un seul pêcheur dont l'air et la taille, entrevus à la lueur des éclairs, offrent à Catherine des rapports frappants avec Othon. Le bateau est près d'être submergé à ses yeux; elle en frémit; ses mains se lèvent vers le ciel pour l'implorer; et c'est dans cette attitude que le farouche Gérard le surprend. Un coup d'œil jeté sur le lac lui fait découvrir cet esquif ballotté par les vagues; aussitôt devinant son rival, il le dévoue au naufrage. « Puisses-tu rejoindre ton frère au fond de ces eaux! » murmure entre ses dents l'atroce jaloux. Mais Catherine absorbée n'entend point cette imprécation barbare. Une préoccupation si profonde redouble la fureur d'Estavayer.

— C'est pour ton amant que tu pries.... ingrate!

— Que le ciel soit propice à l'innocence, répondit Catherine; il doit être permis de prier pour les malheureux.

En ce moment les vents s'apaisent, la fureur des vagues paraît se calmer, et l'azur du ciel perce les nuages. « Le voilà sauvé! s'écrie Gérard d'un ton terrible, mais c'est pour périr de ma main. »

— Il est sauvé....! répète Catherine avec l'accent de la joie, ô mon Dieu, je n'ai plus rien à te demander.

— Va..., dit le jaloux, je saurai t'éloigner de l'élément perfide qui trompe ma haine, et qui sert si bien ton amour. Je saurai du moins prévenir de nouvelles offenses, c'est le ciel et l'enfer que j'en atteste.... et dès demain, tu seras transférée à Moudon.

— Vous avez le droit de m'opprimer, répond Catherine, mais vous n'avez pas celui de vous offenser.

Mathilde n'obtint pas la permission de suivre son amie dans sa nouvelle demeure; et Catherine fut bien plus sensible à cette rigueur qu'au chagrin du déplacement; elle s'attendait à trouver un local âpre et sauvage: elle croyait n'apercevoir au-delà de la ville que des déserts incultés, hé-

rissés de forêts ou de rochers. Son attente fut agréablement trompée. Le château de Forel, résidence des seigneurs d'Estavayer à Moudon, est situé au milieu de rians vergers; ce n'est point la retraite inexpugnable d'un guerrier; c'est l'habitation commode d'un citadin fortuné! Tout auprès, la Broie baigne l'enceinte d'un vaste promenoir, prolongé en forme de croissant; et son cours est ombragé par un double rang des plus beaux arbres. A l'extrémité de cette charmante prairie, on passe la rivière sur un pont de bois, et du côté de la ville, le promenoir touche à l'église, dont l'architecture gothique a précisément le genre de beauté convenable au local. Cette esplanade qui sert à la fois de place d'armes aux jours du danger et de promenade dans les jours de fête, est pour l'ordinaire déserte, mais l'univers entier n'offre pas à la mélancolie un asile plus attrayant. La dame d'Estavayer y trouve un charme indéfinissable et ne manque jamais, après avoir fait ses dévotions dans l'église, d'aller s'asseoir au bord de l'eau pour y rêver.

Un jour, au sortir des vêpres, Luce sa gouvernante, se promenant près de là en attendant sa maîtresse, aperçut venir un chevalier. Celui-ci qui avait sa visière baissée, s'approcha et lui dit tout bas: « Dame Luce n'a donc pas mémoire de ses amis? » Aussitôt elle reconnut Othon de Grandson. Et, tout émue elle s'écria: « Que venez-vous faire céans? Ne craignez-vous pas de causer de nouveaux chagrins à ceux qui vous aiment!.... Hélas, ils n'en ont pas besoin! »

— Rassure-toi, ma chère Luce, répond le chevalier; je sens trop bien, hélas! que nous ne devons point respirer le même air; et c'est pour cette raison que je pars. Je vais mettre des mers entre elle et moi.

Luce s'informa soigneusement de ce voyage d'outre-mer que méditait Othon. Elle apprit qu'il suivait à Londres son ami Enguerrand de Coucy, fils du sire de Coucy et de Catherine d'Autriche, lequel allait épouser Isabelle, fille d'Edouard III. Ce départ était un dernier sacrifice fait au repos de la dame d'Estavayer, qu'Othon ne laissait pas sans frémir au pouvoir de son époux. Mais Catherine doit savoir que le châtelain de Grandson est à ses ordres; Othon supplie Luce de le rappeler à sa maîtresse dans l'occasion. S'il pouvait obtenir la faveur d'un dernier adieu, il lui ferait comprendre l'utilité de cette ressource... Faudra-t-il donc qu'il s'éloigne sans la revoir?

Luce ne répond point au chevalier, mais elle lui indique d'un coup d'œil l'endroit solitaire où Catherine est assise; et les deux amants sont réunis. Un entretien douloureux et tendre absorbe bientôt toutes leurs facultés, et debout devant sa dame charmante, Othon s'enivre du plaisir de la contempler, lorsqu'un cri perçant de Luce leur faisant tourner la tête, ils voient à quatre pas d'eux un glaive étinceler dans la main de Gérard. Grandson portant à l'instant la sienne sur la garde de son épée, fixe sur l'époux de Catherine un regard qui peint à la fois l'horreur, le mépris et l'indignation.

— Ne craignez rien, femme céleste, dit-il à Catherine; puis s'adressant à Gérard: « Et toi, cherches-tu la guerre ou la paix?... Choisis, mais choisis à l'instant. (A suivre.) »

La gelée du 27 avril ayant occasionné la perte presque complète de la récolte des noyers, plusieurs agriculteurs ont pensé remplacer l'huile de noix par celle de l'œillette, et ont en conséquence semé cette plante. On sait que l'huile de l'œillette, ou *pavot* cultivé, est d'un goût excessivement fin et agréable. — Disons en passant que l'opium fourni par le pavot est extrait de la coque et non de la graine, qui n'en contient point.

En police correctionnelle :

Le président. — Comment reconnaissez-vous votre mouchoir ?

Le plaignant. — A sa couleur, j'en ai plusieurs autres semblables.

Le président. — Ce n'est pas une preuve, car j'en ai moi-même un dans ma poche qui est exactement pareil.

Le plaignant. — Ça ne m'étonne pas, on m'en a volé plusieurs !

— Monsieur, j'adore votre ainée, voulez-vous m'accorder sa main ?

— La droite ou la gauche ?

— Dame!... moi, ça m'est égal...

— C'est que j'ai déjà accordé la gauche...

— Qui est-ce qui vous a donc rendu bossu ?

— Mon imprudence, hélas!... J'ai bu dans un verre malpropre et j'ai avalé un grain de citrouille.

Lo For.

Lise, va t'èin, vouàiti s'on a onco praò pan,
Sein quiet sè faut budzi po fèrè àò for déman.
Hiài matin lo monnài a ramenà la farna,
Yen avài on quintau, marca lo su l'armana ;
Et crie lo petiou, que l'aulè tot lo drai
Sein peidrè n'a minute, tsi Jeannot lo fornài,
L'ài derè, à cé potu, que n'arein la lindzire
Et que faut, sein manqua, no mettr'á la premire...

Lo fornài a promet, faut prepara la mé,
Et fèrè lo lévan, Lise, dévant la né ;
Va pouàisi dein lo sa pè bounès zéimbottaiès
Kà po noutron trafi, faut dai grossès fornaiès ;
Et déman, bin matin, ye sè foudra levà ;
Lo Jeannot ara couàite dè veni coumandà...

Eimpatá ! eimpatá ! out-on vai lè traì z'hàorès
Et la Lise, dào lli, chàotè frou sein sècàorè
Son gredon, son fàordà, et sein pi sè pegni
Coumeint lè z'autro dzo, quand l'èin a lo lesi.
Vito su lo soyi, l'allumè n'a dzévala
Le fà tsàodà dè l'édhie sein s'étrè fête balla,
Et tot ein attuzeint, le decouvèrè la mé
Et retroussè sa mandze tant qu'ào coutset d'ào bré,
Apré quiet, dein la mé, l'édhie tsaud'est vaissàie
Et bintout àò lévan, à la farna méclliàie,
Cein vo fà on papet que n'est ma fài pas biau
Et qu'est d'on bllianc pe coffo què la pierra dè tsau...
Quand lè mans de la Lise ont praò fé dè papetta
Le nettiè sè brès avoué onna raclietta
Et le preind pè bocon la pàta que l'a fé,
Le sè met a tapà clliau bocons dein la mé
Tant que l'èin aussont praò. Adon d'na couverta,
D'on coussin, d'on lèvet, la mé est recouverta
Po que la pàta àò tsaud fassè dào pan levà
Sein quiet lo pan sarài plliat coumein dào papà.

Tandique dein l'hotò, la pàta fà la panse,
Jeannot, ein atteindeint, fà on fù dè metsance
Et quand lo for praò tsaud, est bllianc, n'èin faut pas mé
Et yè faut l'ài passà lo racllio et l'écové.
Dein on cheindri, ma fài, grand coumein n'a tsambretta
Lo fù que soo dào for, va sè fèrè ein brasetta.
On vài aloo veni bouèbett'et valottets

Qu'apportont lè quiessettès, lè copons, lè foncets,
Qué sont eintrepousà, àò for, su le panàirès
C'est po garda la plliace. Bintout noutrè coumàrès
Apportont à lào tor la tàtra, lo kegnu
Et apré leu lè z'hommò ne vignont pas vouàisu.
Dèssus onna suvire àò bin n'a béruetta
L'aminont la croubelhie. Pouï vont bàire quartetta
A la pinta à Dàvi, ein passeint pè lo prà
Kà se fenna vayài, ne l'ài arài pas grà...
Quand l'écové a fé sè derrairès passaiès
Lè tàtrès dein lo for, vito sont einformàies.
Adon dè compatà, dè fèrè dai coucons
Dài taillis à la dratse, dai taillis ài gràobons,
Lè fennès sè dépatson, et tsaquena est pressàie :
Dè bailli àò fornài cein que l'ài vint por pàie.

Quand le kegnu est couet, tot coumein lè coucons,
Lè fennès à la fila, portont dein lè copons
Lè pans que sont vaissà à botson su n'a pàla
Avoué quiet lo fornài lè z'einvoué su la dàla.
Mà dévant d'einformà, la marca dè fer bllianc
Lào fà dai grossès lettrès. Et dinsè tsaquè pan
Sara praò recognu pè son propriettèro
Kà quand sont alligni coumein dai militéro
Ne retràovrènt lào maitrè qué pè lo nom que l'ont.
A défaut d'na marca que lài gravè cé nom,
On bocon dè papài àò bin on bet d'épena
Lào sert dè passeport d'ào for à la cousena.
Lo formài ne dit rein quand tot sè passè bin,
Mà quand lo pan s'alliettè, ye fà on détèrtin
Ye teimpètè, l'insurtè et fennès et felhietts :
« A quiet servont, dit-te, voutrè sacré quiessettès ;
« On tot petit bliosset est-te don tant péasant,
« Apportà dè la farna et dèpedzi cé pan ! »
Lè fennès qu'ont praò braga ont n'a pouàire d'ào diabblio
Kà on fornài falsi n'est pas tant agrèabllio.
Enfin quand dein lo for, ti lè pans sont fourrà,
Lè fennès à l'hotò dussont s'èin returnà,
Mà ne sè pressont pas, kà du lo derrài iadzo
Ye s'èin est tant passà, pertot, dein le veladzo
Que ye faut racontà cein qu'on sà su tsacon
Sein quiet on ne pào pas reintrà à la màison.

Quand à la fin dai fin, l'ont fè la plliace netta,
Que lo bruit a botsi, après demi-hàoretta,
Lo fornài dai tsouï cé pan que dai soigni ;
Avoué son grand crotset ye lo va débougni,
Et lo laissè fini dè couàirè su lè pierrès ;
Et quand l'est ressuvi, bin rosset, bio à vairè,
On lo trait et lè metsès restont su lo trabllia,
Yo lo vignont queri lè dzeins qu'ont einformà.
Lè z'einfants asse bin, sont quie, et ein catsetta
Ai pans bin eimbougni, dègrussont là navetta ;
Et quand tot est parti, fennès, pans et einfants,
Lo for est rallumà po ein refèrè atant.

C. C. D.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

Au magasin MONNET, place St-Laurent.

Pour cause de changement de domicile, on liquidera avec un fort rabais deux ou trois cents caissons de cigares, ainsi que des cigares de Grandson et de Vevey, par cent et en sus; plus un joli assortiment d'articles de fumeurs, tels que pipes d'écume, porte-cigares, étuis, meubles à cigares, pipes de bruyères, etc., etc.